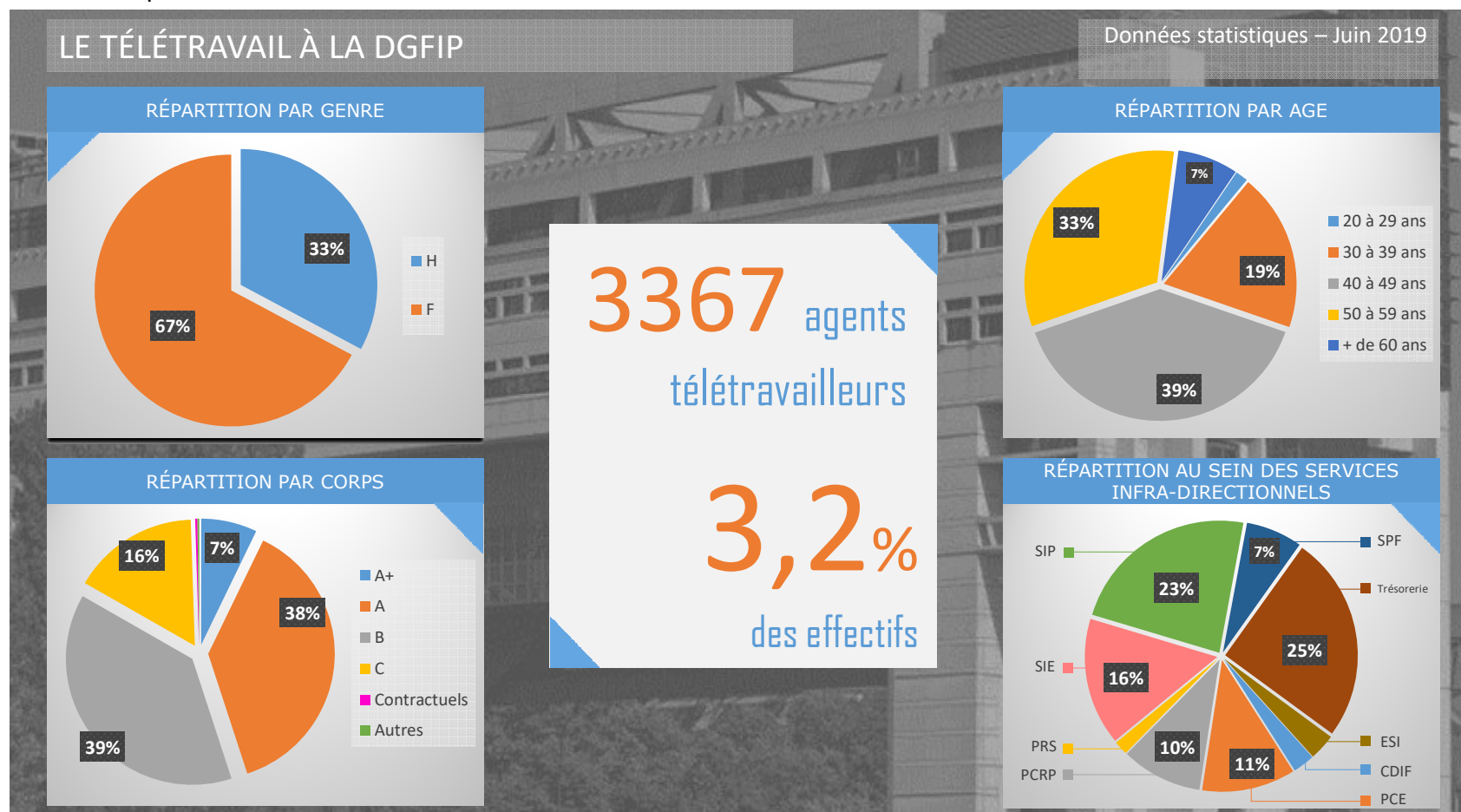


Fiche 1 - le télétravail à domicile – Bilan statistique

A l'issue du bilan d'étape réalisé à la fin du 1^{er} semestre 2019, la DGFIP compte 3367 agents télétravailleurs, soit un taux de 3,2% des effectifs (104112 agents).

En méthode, ce bilan statistique a été réalisé à partir des tableaux de suivi alimentés par chaque Direction, agrégés par les Délégations du Directeur général et consolidés par le bureau RH-2C.



LE TÉLÉTRAVAIL À LA DGFIP

Données statistiques – Juin 2019

TAUX DE TÉLÉTRAVAILLEURS PAR DÉLÉGATION

DÉLÉGATION
NORD

2,8%

DÉLÉGATION
ILE-DE-FRANCE*

3,4%

DÉLÉGATION
CENTRE-OUEST

2,8%

DÉLÉGATION
EST

2,7%

DÉLÉGATION
SUD-OUEST

3,7%

DÉLÉGATION
CENTRE-EST

3,2%

DÉLÉGATION
SUD-PYRÉNÉES

3,1%

DÉLÉGATION
SUD-EST-OUTRE-MER

3,3%

*Hors ENFiP